

**LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON APPUIE LA TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
SOUTIEN HISTORIQUE DE 36,25 MILLIONS \$ POUR SOUTENIR DES PROJETS DE
TRANSFORMATION SOCIALE PARTOUT AU QUÉBEC**

TROIS-RIVIÈRES, le 9 juin 2022 – La Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) recevra de la Fondation Lucie et André Chagnon (Fondation Chagnon) un soutien historique de 36,25 millions \$ sur cinq ans. En complémentarité du financement à la mission qui provient du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), le soutien de la Fondation Chagnon permettra de financer davantage de projets de transformation sociale au Québec en fonction des besoins réels exprimés par les organismes d'action communautaire autonome et leurs milieux.

Les Corporations de développement communautaire (CDC) permettent aux milieux de se développer socialement et localement en répondant aux besoins identifiés par les gens œuvrant sur le terrain. Elles offrent des services directs aux organismes communautaires de leur territoire, en plus de développer des projets à vocation sociale en partenariat avec les organismes, les citoyen.ne.s et les acteur.rice.s du milieu. C'est en renforçant leur rôle d'actrices de changement, par leurs pratiques novatrices et leurs façons de faire et de penser que les CDC peuvent travailler à la transformation de la société.

« Cette contribution majeure de la Fondation Lucie et André Chagnon représente un important gage de confiance envers la TNCDC et vient reconnaître la valeur ajoutée de l'action des CDC sur le terrain. Par son soutien, la Fondation Chagnon encourage le développement social local et vient donner aux CDC des moyens supplémentaires de renforcer leurs capacités d'agir, et ce, au moment où les besoins sont grandissants dans toutes les régions. »

- Marie-Line Audet, directrice générale, TNCDC

Un leadership reconnu

Suivant la diffusion de son [énoncé de vision collective sur l'innovation sociale](#), la TNCDC a souhaité rappeler que l'action communautaire autonome, par ses objectifs de transformation sociale, est une actrice importante d'innovation au Québec et qu'elle doit être mieux soutenue. La Fondation Chagnon reconnaît cet apport incontournable et souhaite contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

« Nous reconnaissons la valeur ajoutée du travail de concertation et de mobilisation des CDC et leur ancrage fort et singulier dans les communautés. Les CDC rassemblent. Elles connaissent leurs milieux et peuvent plus facilement proposer des approches venant directement du terrain dans une perspective de transformation sociale. C'est pourquoi nous sommes heureux de leur apporter ce soutien significatif, qui contribuera à l'amélioration des conditions de vie des jeunes et des familles. »

- Claude Chagnon, président du conseil de la Fondation Lucie et André Chagnon.

500 000 \$ pour chacune des 67 CDC du Québec

L'entente entre la Fondation Chagnon et la TNCDC prévoit que chacune des 67 CDC au Québec bénéficiera d'un financement de 100 000 \$ par année pendant cinq ans pour développer des projets spécifiques de transformation sociale tels que :

- + Le développement de projets et d'initiatives répondant aux problématiques sociales spécifiques à leur milieu ;
- + L'offre de nouvelles formations pour les intervenant.es du milieu communautaire ;
- + La production d'outils d'éducation populaire et le déploiement de campagnes de sensibilisation ;
- + Le financement d'études et de la recherche sur des enjeux sociaux ;
- + L'embauche de ressources, la consolidation de l'expertise de leur équipe et la bonification du soutien aux organismes communautaires de leur territoire.

Investir dans le communautaire, c'est payant !

Investir dans le milieu communautaire, c'est payant socialement, mais aussi économiquement. Rappelons qu'en plus de l'impact social considérable des CDC et du milieu communautaire, une [étude d'impact](#), dévoilée en janvier dernier et réalisée par la firme AppEco, confirmait le caractère économique structurant du secteur communautaire ainsi que l'ampleur, parfois insoupçonnée, de ses retombées économiques.

Les retombées économiques d'un investissement dans le milieu communautaire sont supérieures pour le Québec à celles d'un investissement dans l'ensemble de l'économie.

Pour 100 millions \$ investis, 183,7 millions \$ sont réellement injectés dans l'économie, soit 45,2 millions \$ supplémentaires en production auprès des fournisseurs, et 38,5 millions \$ en dépenses de consommation par les travailleurs. Pour ces mêmes 100 millions \$ investis un PIB de 110 millions \$ est généré et 1900 emplois sont maintenus ou créés.

À propos

La TNCDC est un réseau national qui, par son expertise, ses actions et son assise locale, joue un rôle incontournable dans l'amélioration des conditions de vie des communautés et dans l'atteinte d'une plus grande justice sociale au Québec. Regroupant 67 Corporations de développement communautaire (CDC) ancrées dans 15 régions et rassemblant plus de 2700 organismes communautaires partout sur le territoire québécois, le réseau et ses membres interviennent dans une multitude de domaines, principalement la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la santé, l'éducation, l'emploi, la défense des droits ainsi que le logement.

– 30 –

Pour tout renseignement

Sabrina Martin
TACT
418 515-3632
smartin@tactconseil.ca